

Parallèle 48

LE JOURNAL DE L'ASSOCIATION FRANCE-CANADA

BIMESTRIEL

NUMERO 113

MARS-AVRIL 1989

HOMMAGE AU PRESIDENT ADOLPHE CHAUVIN

Le 3 février dernier, Monsieur Chauvin nous a quittés brutalement, en pleine activité, sans transition aucune entre le dynamisme et l'activité qui animaient sa vie et le repos paisible dans lequel il s'est endormi, sans même s'en rendre compte.

Il avait eu une sérieuse alerte il y a quelques années, dont il s'était relevé avec une vigueur étonnante, pour continuer à se consacrer à la Région Ile-de-France dont il présidait à la politique culturelle et à l'Association France-Canada, autant qu'à ceux qu'il aimait. Jusqu'au dernier instant, il aura, avec une joie sereine et une simplicité bienveillante, fait ce qui lui était naturel, se consacrer aux autres.

C'est un croyant qui nous quitte, un de ces croyants qui n'affichent pas leur foi, mais la vivent simplement, sans ostentation, avec une gentillesse inépuisable pour ceux qui les entourent ; un homme qu'il suffisait de voir agir pour comprendre que l'action n'a de sens que dans le respect des autres et de soi-même. On dit que la politique abîme l'individu : Monsieur Chauvin nous aura montré qu'au contraire, l'individu peut l'ennoblir.

Lorsqu'en 1975, après le décès du président Lepage, le Bureau de l'Association lui avait demandé d'accepter la présidence, il était Sénateur-Maire de Pontoise, Président du Conseil général du Val d'Oise, et ne manquait pas de

lourdes responsabilités. Il accepta naturellement, pensant qu'il pouvait rendre service. Nulle ambition ne l'animait, nul désir de paraître ou de se servir de la fonction à des fins personnelles. Très vite, nous sûmes qu'il n'était pas là



Photo : Sénat - Division de l'Information

pour ajouter une présidence de plus à sa carte de visite, mais pour animer et conduire réellement l'Association, pour lui imprimer un esprit, lui donner une dimension : jamais Président ne fut

aussi constamment présent, aussi totalement disponible et aussi complètement dévoué. Il ne se contentait pas d'être là, il donnait de lui-même : jamais à court d'idées, toujours prêt à concilier les uns et les autres, rarement découragé, il allait de l'avant, entraînant toute l'Association. Il a donné à France-Canada beaucoup plus que France-Canada ne lui a apporté.

Il émanait de lui cette force sécurisante et apaisante, qui tenait à son respect inné du temps : il était profondément convaincu, et savait communiquer autour de lui cette conviction, que le temps mûrit les choses si on ne le brusque pas ; il se méfiait du superficiel, du conjoncturel ou de la réussite trop rapide et éphémère. Il savait construire parce qu'en bon professeur qu'il fut, il semait et aidait à éclore.

Le Président était le contraire d'un égoïste, toujours préoccupé du malheur ou de la souffrance des autres. Tous ceux qui l'ont approché pendant ses quatorze années de présidence, peuvent témoigner que jamais il n'était indifférent.

D'autres mieux que moi diront les mérites de sa brillante carrière politique et ce qu'il a apporté, avec modestie mais constance, à sa Ville de Pontoise, au Département du Val d'Oise et à nos institutions parlementaires.

(suite page 2)

HOMMAGE AU PRESIDENT ADOLPHE CHAUVIN

(suite de la première page)

Mais je voudrais, à titre personnel, dire combien il fut un grand « Patron » ; je veux dire qu'il était de cette catégorie d'hommes qui faisait profiter son entourage de sa compétence et de ses connaissances. Toujours soucieux d'associer ses collaborateurs à son travail, il leur rendait au centuple ce qu'ils lui apportaient. Il avait l'art de les mettre en valeur, de toujours leur laisser les mérites du succès, sans jamais leur tenir grief des échecs. Pendant les vingt et une années qu'il m'a été donné de le côtoyer, dont sept de façon active et quasi quotidienne à l'Association comme Secrétaire général, je l'ai toujours connu attentif à ceux qui l'entouraient et reconnaissant à ceux qui l'aidaient. C'était un homme naturellement affectueux et chaleureux.

C'est suffisamment rare pour que j'aie, avec émotion, à cœur de souligner cet aspect généreux, amical et loyal de son comportement.

Témoin privilégié de beaucoup de discussions entre le Président et les Autorités politiques canadiennes ou françaises, je puis attester qu'il a joué un rôle important dans les relations entre les deux pays et qu'ainsi il a honoré l'Association en lui donnant sa vraie dimension.

Jamais il n'a été fait appel inutilement à lui, et c'est le sens de l'hommage que le Gouvernement canadien; les Autorités françaises au premier rang desquelles le Président du Sénat, Monsieur Poher, son ami, et l'immense foule présente et émue, lui ont rendu à ses obsèques.

Nous garderons le souvenir, au-delà de sa présidence elle-même, d'un homme que la culture habitait et que la vie sociale nourrissait. Il aimait la vie, il aimait les êtres, ne s'attardant qu'à en découvrir et à en mettre en valeur les qualités. Nulle trace de mesquinerie, nulle ombre d'orgueil ou de vanité chez cet homme qui avait la solidité du paysan, la simplicité de l'homme bien né et l'autorité naturelle du juste.

A quoi bon poursuivre... Je pourrais raconter des souvenirs personnels, mais je connais sa pudeur ; je pourrais décrire sa carrière, mais je connais sa modestie ; je pourrais rappeler les honneurs qui l'entouraient, mais je connais sa simplicité. Et puis, j'aurais peur, par une plume maladroite et insuffisante, de trahir cet homme qui nous a et m'a, tant donné.

J'aurais surtout peur, ce faisant, de parler d'un absent alors qu'il est tellement présent et le restera pour tous ceux qui auront eu la chance de le connaître. Et comme il avait en plus la qualité, qui se perd, de savoir écouter, je suis sûr qu'il entend notre peine et nous dira, au cours du congrès d'Arles qu'il avait préparé avec beaucoup d'attention, « Continuez... »

Paul NERO

Vice-président
de l'Association nationale
France-Canada

Vous pourrez vous procurer, à la rentrée, la plaquette dans laquelle vous trouverez le texte intégral des exposés et commentaires entendus lors de notre Table Ronde du congrès d'automne 1988.

Publiée en hommage à la mémoire du président Chauvin, cette plaquette sera également consacrée à son action au cours des longues années qu'il a vouées à France-Canada, et aux hommages qui lui sont rendus.

La coopération franco-québécoise s'élargit

Le ministre des Affaires internationales du Québec, M. Paul Gobeil, et le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères de France, M. Roland Dumas, ont procédé à la signature de deux ententes.

La première, faite en présence de M. Brice Lalonde, secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé de l'Environne-

ment, concernait le jumelage entre les rivières Dordogne (France) et Jacques-Cartier (Québec).

L'idée de ce jumelage avait été lancée en 1985 à l'initiative des deux responsables gouvernementaux de l'Environnement, dans le but d'encourager le repeuplement de ces rivières en saumon de l'Atlantique.

Par ailleurs, les ministres Gobeil et Dumas ont également signé une entente concernant la régularisation du statut des collèges Stanislas et Marie de France de Montréal.

Ces deux collèges préparent leurs élèves aux examens français et notamment, au baccalauréat et à l'enseignement secondaire.

Profitant de son passage, au mois de décembre, devant les membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Val

d'Oise-Yvelines, M. Paul Gobeil a tenu à prouver aux gens d'affaires de cette région l'intérêt qu'ils ont à s'arrimer à un Québec, partie prenante dans l'accord sur le libre-échange récemment signé entre le Canada et les Etats-Unis.

Le ministre a, par la suite, montré à son auditoire, le parallélisme évident entre la situation nord-américaine et européenne face à l'ouverture des marchés.

M. Gobeil a, de plus, insisté sur l'aspect prioritaire de l'Europe pour le Québec.

« Quelle que soit l'importance de nos relations commerciales avec les Etats-Unis, a-t-il mentionné, la diversification de nos relations internationales de toute nature doit se faire d'abord avec l'Europe ».

La « Lettre du Québec » - 15 janvier 1989.

**Faites connaître
« Parallèle 48 »
à vos amis
intéressés
par le Canada**

Le nouvel ambassadeur du Canada en France

S.E. Claude T. Charland avec nous en Arles

Nos amis qui ont assisté à notre congrès d'automne 1988 auront eu, à ce titre, le privilège de participer à la brillante réception que leur a offerte le nouvel ambassadeur du Canada en France, et ils n'auront certainement pas manqué d'être sensibles aux termes de l'allocution qu'a prononcée M. Claude Charland au Sénat, pour l'ouverture de la Table Ronde.

Ce fin diplomate, né à Québec, père de trois enfants, est entré, très jeune encore, au Service extérieur du Canada, et on le trouve dès 1957, vice-consul à la Nouvelle-Orléans ; ensuite, secrétaire aux Affaires commerciales à Paris, puis à Lagos.

Les diverses affectations et promotions vont alors se succéder très rapidement : consul à Sao-Paulo, conseiller à Bruxelles et

ministre-conseiller (Affaires commerciales) à Paris, en 1970. De 1979 à 1982, il est ambassadeur au Mexique, accrédité auprès du Guatemala ; en 1983, il devient à Ottawa, au ministère des Affaires extérieures, sous-ministre adjoint pour les Affaires de l'Amérique latine et les Caraïbes.

Enfin, le voilà, en 1985, ambassadeur à Rome et simultanément accrédité Haut-commissaire à Malte ; en 1986, ambassadeur en Lybie ; et c'est en septembre 1988 qu'il prend à Paris ses fonctions d'ambassadeur de France.

M. Claude Charland a bien voulu nous faire l'honneur de sa présence au Congrès d'Arles et nous tenons à lui en exprimer dès maintenant notre vive reconnaissance.



S.E. Claude Talbot CHARLAND

VILLES DU CANADA

Résumé de la conférence faite par M. Pierre George, membre de l'Institut, à l'Association France-Amérique, le 16 novembre 1988.

Le Canada dont l'image au début du siècle était celle des défricheurs du lac Saint-Jean, ou de l'Abitibi dans la province de Québec, ou celle, plus moderne, des plaines céréalières et des entrepôts de grain (elevators) du Manitoba et du Saskatchewan, est aujourd'hui un pays de villes reliées les unes aux autres plus souvent par avion que par les prestigieux chemins de fer qui ont assuré la maîtrise du pays. Plus des trois quarts des habitants résident dans les villes. Dans un pays qui ne compte qu'un peu plus de 25 millions d'habitants, deux métropoles, Montréal et Toronto en concentrent chacune 3 millions ; une troisième agglomération, celle de Vancouver-Victoria en retient 1,5 million et six grandes villes, dont la capitale fédérale, Ottawa, en comptent chacune plus de 500.000.

L'est du Canada est, dans l'intervalle de ses villes majeures, parsemé de villes moyennes. Quelques-unes sont des villes historiques remontant à l'époque de l'implantation française et anglaise du XVII^e siècle, de Halifax et de Moncton à Québec. D'autres sont des témoins d'une occupation continue des terres fertiles dans les provinces du Québec et de l'Ontario, de Sherbrooke à Windsor, en passant par London, Peterborough, Kitchener et Waterloo.

Mais les regards sont attirés par les centres majeurs, Montréal et Toronto. Montréal a été longtemps la plus grande ville du Canada, centrée sur le quadrilatère du centre d'affaires (en anglais le C.B.D.) entre les rues Sherbrooke et René Levesque (ex-Dorchester) au pied du Mont-Royal, de part et d'autre de l'ensemble monumental de Ville-Marie. Le noyau se densifie sans cesse, brave le ciel et rongé le sous-sol d'un labyrinthe de galeries entre les « complexes » et les « condominiums », étrangement isolé de son fleuve imposant et extérieur.

Toronto, l'anglaise, sur la rive nord du lac Ontario, a gagné le pari statistique. Elle dissémine ses activités hors de son imposante

gerbe de gratte-ciel. Le plus élevé, la Tour du Canadian National, atteint aujourd'hui 410 m. La ville essaimée en « boroughs », c'est-à-dire en villes annexes, sur plus de 20 kilomètres de profondeur et plus de 30 en façade du lac, allant par ses quartiers de résidence jusqu'aux approches de Hamilton qui, à elle seule, a plus d'un demi-million d'habitants.

Les villes sont de plus en plus éloignées les unes des autres, mais de plus en plus jeunes, d'un urbanisme de plus en plus déconcertant quand on s'éloigne vers l'ouest. Winnipeg, avec son annexe francophone de Saint-Boniface, est encore une ville « sage », mais l'essor en dents de scie de l'Alberta y a fait surgir des villes surréalistes : Calgary et surtout Edmonton, deux villes de 150.000 habitants il y a vingt cinq ans, respectivement de plus de 600.000 et de plus de 700.000 en 1985.

Le dépaysement est acquis quand on a traversé les 700 kilomètres de Montagnes Rocheuses, de Calgary à Vancouver. Paradoxalement, sur ce continent américain, c'est en allant de l'est vers l'ouest que l'on passe des paysages du « nord » à ceux du « midi »... Vancouver, à l'abri des majestueuses pentes des Montagnes Rocheuses, couverte des assauts du large par l'île Victoria, est le centre des relations avec la nouvelle dynamique de l'Extrême-Orient. La ville déborde des îles et presque des sites initiaux, ourle la côte à la lisière de la grande forêt, associe les populations les plus diverses dans une somptueuse vitrine de l'Amérique du Nord au bord de l'Océan Pacifique.

La diversité des villes du Canada, dans un élan général d'urbanisation, est le symbole actuel de celle de la grande Fédération qui chevauche le continent sur 8.000 kilomètres d'est en ouest, des paysages urbains transportés de l'Ecosse et de l'Angleterre à Halifax, à la variante septentrionale du décor californien offerte par Vancouver.

Pierre GEORGE
Membre de l'Institut

LE PRESIDENT DE FRANCE-CANADA

Il était pour nous tous d'abord l'ami du Canada.

Ses activités à la tête de l'Association France-Canada n'étaient que la partie visible d'une conviction et d'une volonté profondes : celle de rassembler les hommes de bonne volonté autour de leurs valeurs communes.

Les importantes responsabilités qu'il a exercées au Parlement français lui avaient permis de donner corps à cette réalité.

Les relations entre la France et le Canada lui doivent beaucoup.

Homme de culture, homme de sagesse, Adolphe Chauvin, avant tout, nous a tous séduits par sa courtoisie et sa compétence.

Sans éclats, mais avec détermination, courage et ténacité, il a su, avec une élégance rare, occuper les plus hautes fonctions au service de ses concitoyens.

Son souvenir restera présent parmi nous comme un exemple à suivre.

Daniel HOEFFEL
Président de
l'Inter groupe UDF
du Sénat



Congrès de Toulon - Mai 1977



Au Sénat :
Le Sénateur Chauvin, Maître Paul Nemo,
le Président Alain Pober

L'histoire retiendra de Monsieur le Sénateur Adolphe Chauvin les quarante-cinq années qu'il aura données au service de la France.

Mais pour ceux qui l'ont côtoyé, cette disparition est d'abord celle d'un homme de cœur, d'esprit et de générosité.

Le chagrin qu'éprouvent aujourd'hui ses amis canadiens est à la mesure de son infatigable engagement à l'égard de l'amitié entre nos deux peuples.

Peu de gens auront consacré autant d'efforts désintéressés, autant de passion et d'imagination à l'élargissement du dialogue entre Français et Canadiens.

Tout au long de ma mission diplomatique en France, j'aurai eu le rare privilège d'être associé à son action, et d'apprécier la qualité stimulante de son enthousiasme et de son ardeur.

Je garderai de lui le meilleur souvenir.

Lucien BOUCHARD
Ministre de l'Environnement

À mon arrivée à Paris comme Ambassadeur du Canada en France, à l'automne de 1988, une de mes premières activités fut de participer au Congrès d'Automne de l'Association Nationale France Canada. C'est à cette occasion que j'ai connu le Président Chauvin, qui m'a immédiatement impressionné par ses grandes qualités aussi bien personnelles que professionnelles.

Dès notre première rencontre, j'ai reconnu en lui l'ami fidèle du Canada et j'ai vu apparaître déjà l'ami personnel. Je n'ai connu, hélas, le Président Chauvin que quelques mois, mais ce fut suffisant pour que je garde à jamais en moi, comme tant de Canadiens, la mémoire de son entier dévouement à la cause de l'amitié franco-canadienne.

Claude T. CHARLAND
Ambassadeur du Canada
en France

Une conception très noble des rapports humains

De nos six années en France à l'ambassade du Canada, ma femme et moi n'avons pas rapporté de bien plus précieux que l'amitié du sénateur Chauvin et de sa famille.

Il est rare que passé la cinquantaine, on lie des amitiés vraiment profondes. Or, c'est le miracle qui s'est produit pour nous dans les quelques mois qui ont suivi notre arrivée à Paris. Il faut dire que les circonstances y furent pour quelque chose. Nous n'étions pas très braves devant la tâche qui nous attendait en France. Tout nouveaux dans le métier (nous n'étions pas des diplomates de carrière), c'est avec « crainte et tremblements » que nous abordions notre mission.

Et puis, souvenez-vous, arrivés le 20 octobre 1975, il nous fallut attendre jusqu'au 16 décembre pour présenter nos lettres de créance : le Président de la République était en voyage, en URSS et ailleurs... Au Canada, l'opposition parlementaire en profitait pour prétendre que les relations franco-canadiennes étaient mal en point !

C'est alors que le sénateur vint à notre secours. Avec une générosité sans pareille, lui qui avait mille autres préoccupations, trouva le temps de nous rassurer. Il organisa même un dîner pour nous mettre en contact avec les membres de France-Canada. Ce qu'on sait moins, c'est qu'il fit des démarches auprès du Quai d'Orsay, afin que je puisse me mettre au travail sans attendre la visite à l'Élysée. Normalement, en vertu du protocole, un ambassadeur ne peut rien faire avant cette cérémonie : aucune démarche auprès du gouvernement, aucune apparition en public, aucune visite hors de Paris. M. Chauvin obtint pourtant que, par exception, je fusse libre de remplir toutes mes fonctions, « sauf la signature des traités », me précisa-t-il avec un sourire ironique.

« Pourquoi se donne-t-il tout ce mal ? » nous demandions-nous. « Vraiment, le Canada compte ici un ami exceptionnel ».

Ce n'était là qu'une partie de la vérité. Sans doute le sénateur Chauvin éprouvait-il pour notre pays un attachement authentique. Il était persuadé que

la France et le Canada sont des alliés naturels. Non seulement trouvait-il à cela les plus fortes raisons historiques, voire sentimentales, mais cet internationaliste convaincu croyait profondément que toutes les parentés naturelles entre pays devaient être cultivées précieusement. Il y voyait les fondements les plus sûrs de la paix dans le monde.

Mais il ne bornait pas son intérêt aux seuls peuples de commune origine ; pour ce qui est du Canada, il le connaissait déjà depuis Terre-Neuve jusqu'à Vancouver. Mais il était également disposé à partir sans préavis pour l'Australie, le Brésil ou le Japon. Voyageur impénitent, il croyait que la connaissance de la planète entière faisait partie de ses devoirs politiques. M. Chauvin était l'antithèse de la définition d'avant-guerre : « Le Français est un monsieur décoré qui ne connaît pas la géographie ». Enseignant de profession, peut-être lui était-il arrivé de professer cette science ? Quoi qu'il en soit, il en possédait lui-même une connaissance exceptionnelle et pas du tout théorique.

Mais sa passion pour les relations internationales ne représentait, je l'ai dit plus haut, qu'une partie de sa vérité. Celle-ci émanait d'une personnalité exceptionnellement généreuse et d'une conception très noble des rapports humains.

Quand le sénateur Chauvin tendait la main à quelqu'un, ce n'était pas un geste conventionnel. J'ai connu dans ma vie peu d'hommes aussi accueillants. Son expérience politique lui avait appris beaucoup de choses ; elle ne lui avait pas enseigné à se méfier de son prochain. Pour lui, il n'existait pas d'étrangers. Il était toujours prêt à écouter, à converser, même quand il connaissait à peine l'interlocuteur. C'est pourquoi sans doute il avait tant d'amis et si différents les uns des autres par leurs origines, leur culture et leurs convictions, politiques ou religieuses. Je l'ai rencontré tour à tour en compagnie d'un grand poète, d'un prêtre chinois, d'un maire franc-maçon... Seuls le fanatisme, la mesquinerie et l'insincérité le rebutaient.

J'aurai beaucoup appris à le regarder vivre. Je ne me suis jamais fait scrupule de l'interroger, de l'inciter à se raconter. Modeste, il retraçait pour moi son itinéraire, depuis la Normandie de son enfance jusqu'au Sénat, en passant par le collège et la mairie de Pontoise. Des heures durant, à Paris d'abord, puis à New-York, à Ottawa ensuite et enfin à Montréal, nous avons comparé nos expériences. Il s'est trouvé qu'après quelques mois, nous avions l'un pour l'autre une amitié sans âge. Le demi-siècle vécu avant de nous connaître ne comptait plus. Ou plutôt si : nous l'avions ressuscité de part et d'autre pour en partager après coup les joies et les peines.

Ai-je assez dit qu'une fois acquise, l'amitié du sénateur Chauvin ne se démentait pas ?

En octobre 1975, nous faisons connaissance. A la Noël de la même année, nous partageons avec tous les Chauvin, enfants et petits-enfants, un dîner de fête et toute la soirée qui suivit. Comme si déjà nous avions conquis le titre de parents. Et l'on dit que les familles, en France, sont très refermées sur elles-mêmes...

Un grand ami du Canada, un grand ami à nous vient de disparaître. Si nous allions pleurer, ce serait sur nous-mêmes et non pas sur lui qui vient d'entrer dans une éternité à laquelle il croyait, à laquelle nous croyons aussi.

Gérard PELLETIER
Ambassadeur du Canada en France
de 1975 à 1981



LA TABLE RONDE QUI VENAIT « A POINT NOMME »

(Voir notre précédente édition).

Vous aurez pu lire dans notre édition de janvier-février la première partie de l'analyse que nous avons consacrée aux interventions de Mme Simone Veil et de MM. André Boivin, David Wright, Klaus Ewig, Xavier de Villepinte intervenant au cours de cette Table Ronde d'octobre 1988 que le nouvel ambassadeur du Canada, S.E. Claude T. Charland a bien voulu considérer, dans son allocution, comme « venant à point nommé » le thème en étant : « Le Canada, la France et l'Europe ».

Nous évoquons ci-dessous les interventions successives de MM. Yves Bérubé, ancien ministre du gouvernement du Québec, président des Sociétés Européennes Lavalin ; Paul Sabourin, président-délégué de l'Institut Robert Schuman pour l'Europe, professeur agrégé de droit public, à l'Université de Paris V ; Raymond Saint-Pierre, journaliste, correspondant de Radio-Canada à Paris ; Yves Berger, écrivain, directeur littéraire des Editions Grasset.

Pas d'Europe

vue comme un « rouleau compresseur »

Ce que M. Yves Bérubé s'est proposé d'établir au cours de son exposé, c'est un certain parallèle entre l'expérience canadienne qui s'est voulu, en 1867, un dosage fédératif d'union économique et de souveraineté provinciale, et l'évolution d'un communautarisme européen ; partant de là, d'étudier comment réconcilier libéralisme et souveraineté.

Le libre-échange trouve sa justification dans la logique économique, mais... il peut aussi nous entraîner dans « un engrenage de mutations » imprévisibles puisqu'il faut à la fois s'attaquer aux obstacles rencontrés et assurer « une complète mobilité ».

Le Canada apparaît à certains comme un pays unitaire. Il repose, en fait, sur la cohabitation d'états, dont un état central chargé de maintenir l'unité économique et la personnalité internationale du pays. Or, ce gouvernement fédéral se juxtapose à des provinces détenant plus de 50% de la puissance fiscale, et dont l'autonomie va loin en matière d'institutions politiques, sociales, économiques.

Le Canada vit donc sans cesse ces contradictions, et les barrières à la libre circulation y sont encore importantes ; un ouvrier d'Ottawa ne peut exercer son métier à Hull dont une simple rivière le sépare ; un notaire québécois ne peut exercer sa profession en dehors du Québec.

Que peut-on tirer de ces contradictions canadiennes pour l'Europe du marché unique ?

En matière de standardisation des produits de consommation, l'avantage de ce marché unique est réel ; la situation est plus « trouble » quant à la normalisation des pratiques commerciales et des services.

Une chose demeure certaine : parce que les institutions et les coutumes doivent pouvoir différer d'un pays à l'autre, « il ne faut pas confondre libre circulation et uniformisation. Une Europe vue comme un rouleau compresseur des différences et des spécificités risque de ne jamais se faire ».

Trente ans après le Traité de Rome où en sommes-nous ?

M. Paul Sabourin rappela d'abord qu'une partie de ses ancêtres, il y a quelques siècles, avaient quitté Brouage avec Champlain pour gagner la Nouvelle-France, et qu'il se sentait toujours « en famille » à chacun de ses séjours au Canada.

Puis, c'est en juriste qu'il aborde, sous l'angle institutionnel et de la science politique, le thème proposé, en s'appuyant sur ces trois données :

- Le Canada : un fédéralisme différent de celui des Etats-Unis ;
- La France : un état unitaire ;
- l'Europe : quelque chose qui se construit.

Comment va se faire la construction de cette Europe ? Dans un sens supranational « en broyant les nations ? » ou « en respectant les diversités » par une construction communautaire plurinationale ?

Comment la France unitaire, centralisée, puissante, va-t-elle s'intégrer dans cette Europe de 1992 ?

A l'heure actuelle, nous nous trouvons dans une situation extrêmement instable. Sur le plan institutionnel, « un élément fantastique » est intervenu : l'ordre juridique communautaire doit s'inscrire dans l'ordre juridique national, ceci étant confirmé par la Cour Suprême de Justice, fédéraliste, et il y a des actes, des règlements communautaires qui sont directement applicables dans chaque Etat national.

Or, cela pose des problèmes très graves, notamment à la France qui dispose de trois juridictions :

400 TREMBLAY D'AMERIQUE...

...Sur les routes de France en octobre dernier.

Les Tremblay d'Amérique ? Ils sont tous issus d'un certain Pierre Tremblay, fils d'un laboureur percheron. Recruté en 1647 par Noël Juchereau, il quitta à 21 ans son village natal, Randonnai, pour tenter la grande aventure de la Nouvelle-France. Il la réussit et, sur les douze enfants qu'il eut d'une Aunisienne, dix assurèrent sa postérité : les 180.000 Tremblay recensés en Amérique du Nord, dont 100.000 environ vivant au Québec et qui ont leur propre blason avec les armes réunies du Perche et de l'Aunis.

Le « retour aux origines » de cousins canadiens - le plus grand - numériquement parlant - que nous ayons jamais connu en France, a son origine dans l'acharnement de Claude Tremblay, transporteur au Mans, dans la Sarthe, à retracer son arbre généalogique familial. Il découvrit ainsi « l'ancêtre laboureur » du Perche et un nombre si impressionnant d'homonymes au Canada qu'il décida de fonder la section française de « L'Association des Tremblay d'Amérique ». Les Tremblay québécois firent de même et voulurent organiser un voyage en France, ce dont se chargea M. Josselin... Tremblay.

Ainsi, quatre cents d'entre eux sont-ils venus visiter leur ferme familiale de Randonnai, à quelques kilomètres de Tremblay-les-Villages où les reçut très chaleureusement le maire, M. Taugourdeau, et rencontrer des cousins français. On les vit à Tourouvre, Chartres, Reims, Epernay, Beaune, Dijon, Chablis, Le Mans ; puis à Versailles et à Paris où M. Jean-Louis Roy, délégué général du Québec donna le 4 octobre une fort belle réception en l'honneur des Tremblay de Paris et de ceux du Québec.

DISTINCTIONS

Le Père Léger Comeau, qui a abandonné récemment les fonctions de président de la Société Nationale des Acadiens, qu'il avait assumée si parfaitement pendant dix ans, a reçu le 1^{er} décembre dernier, des mains de M. François Mitterrand, les insignes de Chevalier de la Légion d'honneur, juste reconnaissance de notre pays pour son action si vigilante, si persévérante en faveur du développement des relations franco-acadiennes. Qu'il veuille bien trouver ici l'expression de notre meilleur souvenir et de nos très cordiales félicitations.

ECHANGES HULL/POITIERS

Le 5 décembre dernier a été signée une « Convention de jumelage » entre le Parc du Futuroscope, à Poitiers et le musée canadien des civilisations, à Hull (Québec).

La mise en place des échanges culturels qui en résulteront se traduira immédiatement, dès l'ouverture de ce nouveau musée canadien, le 29 juin 1989, par diverses activités, dont le prêt à Futuroscope, pour une période de trois ans, d'une exposition: « Les démons apprivoisés ».

Conçue pour le pavillon du Canada à Expo 86, cette exposition retrace, à partir de peintures rupestres - de la préhistoire à la technologie de pointe de l'époque contemporaine - l'histoire des communications.

Le musée canadien des civilisations s'est déclaré fier de participer à des échanges culturels avec une institution telle que celle de Poitiers puisque la culture européenne, et surtout française, tient une place privilégiée dans l'histoire du Canada.

Ce nouveau musée, où se côtoieront visions du passé (dix mille ans d'histoire), du présent et de l'avenir, est érigé sur un site de près de dix hectares longeant la rive gauche, québécoise, de la rivière des Outaouais, et situé en face de la colline du Parlement canadien qui se dresse sur la rive droite.

(suite en page 8)

- la Cour de Cassation, « qui joue le jeu » ;
- le Conseil constitutionnel « qui se garde de se prononcer » ;
- le Conseil d'Etat, « qui prend une position très nationale » s'en tenant strictement à la loi française.

Nous allons donc, semble-t-il, vers le fédéralisme. Mais à quelles conditions ? Il faudrait :

- une loi de superposition, les institutions communautaires l'emportant sur les institutions nationales,

- et une loi d'autonomie répartissant les compétences et les souverainetés entre Etat fédéral et nations fédérées.

Or, nous sommes en train de bâtir des politiques supplémentaires « comme si nous bâtissions les piliers d'une maison sans en concevoir le toit ».

Voir et entendre le monde dans une perspective canadienne

C'est naturellement aux problèmes de communication que s'est attaché M. Raymond Saint-Pierre, espérant être encore en France en 1992 pour pouvoir décrire aux Canadiens l'influence de cette importante échéance européenne.

Déjà, il a pu déménager facilement en voiture de son poste de Londres à celui de Paris, et la vénérable et puissante chaîne de télévision anglaise, la BBC, aura « enfin » un correspondant permanent en Europe de l'Ouest. « Renversant, n'est-ce pas ?... » Et d'ajouter : « Je crois que l'ouverture aussi tardive de la télévision anglaise est directement liée à celle des frontières européennes... Des événements comme ceux-ci ont toujours des répercussions, non seulement sur le contenu de l'information, mais aussi sur sa structure ».

Depuis le référendum sur la « Souveraineté Association », le Canada - pense-t-il - s'est ouvert à nouveau sur d'autres continents, et cela a déjà eu un impact sur la structure des médias, surtout sur la télévision d'Etat. Or, il devient « de plus en plus essentiel ? » pour la majeure partie des Canadiens vivant à moins de 200 km de la frontière américaine, que Radio-Canada - principale source de nouvelles nationales et également internationales - fasse « voir et entendre le monde dans une perspective canadienne ». Si l'on veut des informations mondiales différentes de celles que déversent sans arrêt les réseaux américains sur le Canada, c'est la Société d'Etat qui peut les livrer.

Face à cette concurrence américaine et afin de rééquilibrer ses relations avec les Etats-Unis, le Canada se voit forcé de se lancer « dans un projet d'une ampleur inimaginable dont devrait bénéficier tout le secteur de l'information au Canada ».

Ce qu'il faut sauver pour que nous acceptions l'Europe

C'est en spécialiste du Canada tel que nous le connaissons à travers ses livres, sans oublier qu'il fut aussi « un véritable ambassadeur du Québec » aux heures sombres, que M. Yves Berger intervint à son tour, terminant avec une note très personnelle les exposés précédents.

L'Europe ne parviendra jamais — lui semble-t-il — à résoudre le problème de l'antinomie des langues qui sont « une fatalité » et en même temps notre richesse, « l'affirmation de notre personnalité » puisque, selon la belle formule de Rivarol : « la langue, c'est la Patrie ».

Les Canadiens qui font preuve de plus d'aptitudes que nous dans l'exercice des langues, peuvent nous apporter, à cet égard, un exemple salutaire. Avec leurs deux peuples fondateurs et l'afflux des immigrés, ils sont amenés à pratiquer diverses langues sans que la leur soit abandonnée.

Il y eut une Europe du charbon et de l'acier : une Europe de la culture s'impose, avec la création d'une Université européenne, « moyen extrêmement important de faire l'Europe ».

En voyageant presque exclusivement, nous dit-il, à travers le Canada et les Etats-Unis, M. Yves Berger a été frappé par l'idée que se font les Nord-Américains de l'Europe.

Il y voient, avec l'immense et longue histoire qu'ils n'ont pas eue, une beauté qui n'est pas celle « formidable, naturelle, qu'ils connaissent chez eux mais celle des mains de l'homme ».

Ils pensent qu'existe « un véritable Européen », forgé par des millénaires d'histoire et de culture, bien que vivant dans des communautés différentes, et ils sont attirés par cette « Européanité », qui conjugue à leurs yeux tous les éléments de cet idéal de beauté qu'ils viennent y chercher.

« C'est justement cela qu'il faut sauver ».

Il dépendra de nous, de ce que nous faisons, de ce que nous ferons pour construire l'Europe, que nous l'acceptons, que nous y vivions ; et cela, « dans la mesure où seront sauvegardées les particularités propres à chaque peuple ».

Après la conclusion de Mme Simone Veil, le président Chauvin remercia longuement les personnalités qui avaient fait tenir « en deux heures de cette matinée extraordinaire du 15 octobre, une matière d'une telle richesse et d'une telle diversité », souhaitant que nos comités régionaux puissent réfléchir aux problèmes posés.

Ainsi que nous vous l'avons déjà annoncé dans notre précédente édition, nous mettrons prochainement à votre disposition une plaquette consacrée à cette Table Ronde d'octobre 1988.

Un pays qui fascine

Anne Messialle

Comité de La Flèche

La première impression de notre boursière Pierre Lepage 1988, en arrivant à Montréal : « l'étonnement » devant les immenses voitures automatisées, les rues droites et perpendiculaires, « avec l'étrange pensée de me trouver devant un film américain ». On comprend vite que pour les Canadiens, « la vie se situe essentiellement dans le modernisme, le progrès... l'avenir ».

Voilà pourquoi, peut-être, cette « jeune ville » apparaît comme très dynamique tout en demeurant, avec ses espaces verts et le grand nombre de ses maisons particulières, « à une échelle parfaitement humaine », les francophones s'y livrant à une lutte quotidienne pour ne pas être « assimilés » aux Anglophones.

Trois-Rivières, où là dominent les Canadiens-Français, ne s'explique pas avec des mots : cette cité « vous envahit d'impressions, d'images très particulières qu'il faut recueillir sur place ».

Ottawa lui a paru « connaître aussi une très bonne qualité de vie ». Sa ceinture de verdure permet aux citadins de demeurer proches de la nature, et la capitale fédérale offre l'image d'une cité agréable.

Si les commerçants « vous parlent exclusivement en anglais, même s'ils compren-

ent parfaitement le français » ! le bilinguisme est réel.

Mais alors, écrit Anne Messialle dans son rapport dont nous ne pouvons donner ici que des extraits, ... « un nouveau danger ne menace-t-il pas les Ontariens de langue maternelle française : celui de perdre leur identité culturelle du fait de l'engouement des anglophones pour les écoles d'immersion qui manquent de professeurs... »

Pour Québec, c'est l'admiration, l'enthousiasme, et aussi... l'émotion perceptible dans son texte. « Le Vieux Québec apparaît comme préservé derrière ses remparts... le passé y est vivant... mais n'oubliez pas cette ville comme une « pâle copie » de nos 17^e et 18^e s... ».

Anne Messialle a été « surtout séduite » par le Nouveau-Brunswick, la seule province acadienne où elle ait eu le temps d'aller. Elle évoque pour nous « ... les forêts interminables... les petites maisons peintes de couleurs vives... les longues plages désertes... les féériques couchers de soleil... certains endroits extraordinaires au parfum de paradis terrestre... les rencontres si amicales avec les descendants de ces courageuses familles qui peuplèrent l'Acadie et restent si admirablement attachés à notre langue ».

EN BREF : le Canada, un magnifique pays qui fascine et invite à revenir.

Partenariat commercial ou industriel au Canada

Le mercredi 8 février 1989 s'est tenu, dans les Salons France-Amérique, à Paris, un séminaire organisé par la Coopex, une coopérative pour l'exportation qui a été choisie par le conseil régional d'Ile-de-France pour aider ses PME/PMI à pénétrer le marché canadien.

Au cours de ce séminaire furent évoquées les différentes étapes qui permettront d'aboutir à un partenariat commercial ou industriel avec le maximum de chances de réussite et un coût à temps partagé des plus attractifs.

Ont participé au débat :

- M. Pierre Belanger, conseiller aux investissements à l'Ambassade du Canada.

- M. Philippe Guerin, secrétaire général de la Chambre de Commerce France-Canada.

- M^r François Deslieries, conseil juridique et fiscal, avocat au Barreau du Québec.

* Tous renseignements peuvent être obtenus auprès de : COOPEX - BP 9521 - 95060 Cergy-Pontoise Cedex.

ECHANGES HULL/POITIERS

(suite de la page 7)

La réalisation du Futuroscope de Poitiers est due à l'initiative du Conseil général de la Vienne et de son président, René Monory.

Il s'agit d'un Parc à thèmes, unique en Europe. Il réunit sur un site de 120 hectares, à 7 km de Poitiers, trois activités majeures : loisirs, formation et production.

- Le Parc de loisirs, avec un amphithéâtre de 5.000 places offre à ses visiteurs la découverte technologique les plus avancées en matière de communication et de production d'images.

- Le complexe de formation comprend un lycée pilote-université ; l'Institut international de l'innovation et de la prospective ; l'antenne multimédia du Centre national d'enseignement à distance. Vont s'y ajouter en 1989-1990, le Centre de Droit comparé ainsi que l'Ecole nationale supérieure de mécanique et d'aéro-technique.

- L'aire d'activité technologique : complexe industriel unique en France, édifié autour du premier Téléport français.

Nous sommes informés, en toute dernière minute que le musée canadien des civilisa-

tions, le Futuroscope avec lequel il est jumelé, la Géode de la Villette et la société Flach Film sont associés dans la production du premier film de fiction en Imax, procédé canadien utilisant une pellicule de 70 m/m défilant horizontalement. Ce film réalisé par Pierre Etaix et des images de Henri Alekan à qui l'on doit celles, magnifiques, du « Grand Bleu », retracera l'histoire vécue par les frères Chiappe en 1793 - en pleine tourmente révolutionnaire, pour construire et mettre en œuvre la toute première ligne télégraphique.

BULLETIN D'ABONNEMENT A RETOURNER A FRANCE-CANADA C.C.P. 2356-28 PARIS 5, rue de Constantine - 75007 PARIS

NOM (M. Mme. Mlle)

Prénoms

Adresse

Souscrit un abonnement d'un an :

POUR LA FRANCE :

Abonnement normal : 35 F.

Abonnement de soutien : 55 F.

POUR LE CANADA :

Abonnement normal : 129.

Abonnement de soutien : 189.

Joint

Chèque bancaire

Chèque virement postal - (les 3 volets)

Etablir le titre de paiement à l'ordre de FRANCE-CANADA,

C.C.P. 2356-28 Paris

Offrez un cadeau original à vos amis de France et du Canada

Offrez leur un abonnement à « Parallèle 48 »



Journal Officiel
de l'Association France-Canada
5, rue de Constantine - 75007
PARIS

MENSUEL

Directeur

Adolphe Chauvin

Rédactrice en chef :

Geneviève Dorvyt

Comité de rédaction :

Paul Nemo, Jacques Fournier,

Michel Peutin.

Diffusion :

Paulette Marquignon

Tarif des abonnements :

1 an

Normal 35 F.

De soutien 55 F.

Rédiger les ordres de paiement

au nom de : « France-Canada ».

Imprimerie S.A. Meulle 27300 Bernay.

Tél. 16.32.43.43.28.

Commission Paritaire n° 50973.